



LE MERCREDI 24 FÉVRIER 2016

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

COMTÉ DE PAPINEAU

À une séance ajournée du comité exécutif de la susdite commission scolaire tenue à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau, le mercredi 24 février 2016, à 18 h 05, à laquelle sont présents :

Marc-Olivier Bisson
Anik Morin

Cécile Gauthier
Dany Ouellet

La représentante du comité de parents

Anne-Marie Arcand

Sont également présents :

Raynald Goudreau, directeur général

Jasmin Bellavance, secrétaire général

Éric Antoine, commissaire

Odette Bernier, directrice du Service des ressources humaines

Nancy Morin, directrice du Service des ressources éducatives (quitte à 18 h 30)

Éric Sincennes, directeur de l'école Sainte-Famille / aux Trois-Chemins (quitte à 18 h 30)

Le directeur général déclare la séance ouverte.

PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE – NOMINATION

RÉSOLUTION 20-CE (2015-2016)

Attendu les vacances aux postes de président et de vice-président;

Attendu qu'il y a lieu de nommer un président d'assemblée;

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc-Olivier Bisson;

QUE monsieur Dany Ouellet soit nommé président d'assemblée pour la présente séance ajournée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR MODIFIÉ

RÉSOLUTION 21-CE (2015-2016)

Attendu le projet d'ordre du jour modifié;

Il est proposé par madame la commissaire Anne-Marie Arcand;

QUE l'ordre du jour modifié soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

HUIS CLOS

RÉSOLUTION 22-CE (2015-2016)

Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier;

QUE le comité exécutif siège à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 18 h 06.



Le directeur de l'école Sainte-Famille / aux Trois-Chemins et la directrice du Service des ressources éducatives présentent le dossier de l'élève concerné.

RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

RÉSOLUTION 23-CE (2015-2016)

Il est proposé par madame la commissaire Anik Morin;

QUE le comité exécutif revienne en séance publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 18 h 29.

DOSSIER D'EXPULSION D'ÉLÈVE À L'ÉCOLE SAINTE-FAMILLE / AUX TROIS-CHEMINS

RÉSOLUTION 24-CE (2015-2016)

Attendu les dispositions de l'article 242 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q. chapitre I-13.3);

Attendu les termes de l'alinéa 1.2 de l'article 7.3 du *Règlement relatif à la délégation des fonctions et des pouvoirs (C.C.r 47 2015)*;

Attendu l'encadrement de l'école Sainte-Famille / aux Trois-Chemins en ce qui a trait aux règles de vie;

Attendu que, conformément aux dispositions de l'article 242 de la *Loi sur l'instruction publique*, les parents de l'élève ont été informés qu'ils avaient le droit d'effectuer des représentations auprès des membres du comité exécutif dans le présent dossier, une opportunité à laquelle ils n'ont pas donné suite;

Attendu la demande formulée par la direction de l'école Sainte-Famille / aux Trois-Chemins;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources éducatives et l'approbation du directeur général;

Attendu l'analyse faite par les membres du comité exécutif;

Il est proposé par madame la commissaire Anik Morin;

QUE l'élève dont le numéro de fiche est 2157097 soit expulsé de tous les établissements (écoles et centres) de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées pour l'année scolaire 2015-2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. Éric Sincennes et Mme Nancy Morin quittent leur siège, il est 18 h 30.

HUIS CLOS

RÉSOLUTION 25-CE (2015-2016)

Il est proposé par madame la commissaire Anne-Marie Arcand;

QUE le comité exécutif siège à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 18 h 31.

La directrice du Service des ressources humaines présente le projet d'entente hors cour.



RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

RÉSOLUTION 26-CE (2015-2016)

Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier;

QUE le comité exécutif revienne en séance publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 18 h 40.

**GRIEFS ÉMANANT DU SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DE L'OUTAOUAIS – RÈGLEMENT
HORS COUR**

RÉSOLUTION 27-CE (2015-2016)

Attendu les termes de deux griefs (2015-0000412-5152 et 2015-0000903-5152) formulés par le Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais (SEO);

Attendu les discussions intervenues entre le SEO et la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées;

Attendu la volonté des parties de régler les dossiers;

Attendu les termes du projet d'entente hors cour;

Attendu les discussions des membres du comité exécutif;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources humaines et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par madame la commissaire Anik Morin;

QUE le directeur général, monsieur Raynald Goudreau, et la directrice des ressources humaines, madame Odette Bernier, soient autorisés à signer le projet de règlement hors cour quant au règlement final du dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 28-CE (2015-2016)

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc-Olivier Bisson;

QUE la séance soit levée.

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 30 mars 2016, à 18 heures, à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 18 h 42.

Dany Ouellet,
Président d'assemblée

Jasmin Bellavance,
Secrétaire général